

Procès-verbal de proclamation des résultats des élections au **scrutin proportionnel des membres du**

CONSEIL DE

L'IREM

scrutin du

19 novembre 2020

Collège

des animateurs en poste dans les 1er et 2nd degrés

inscrits 37 votants 26 % de participation 70,27 Suffrages exprimés 25

nombre de sièges attribués au collège

6

quotient électoral : $\frac{\text{suffrages exprimés}}{\text{sièges à pourvoir}}$

=

4,17 voix

ONT OBTENU : (il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de ses suffrages contient de fois le quotient électoral - article 719-21 alinéa 4 du Code de l'éducation).

INTITULE DES LISTES	VOIX	SIEGE(S)	RESTE	RANG	SIEGE(S) AU PLUS FORT RESTE
Rodolphe LEY	25	6	0,00		0
		TOTAL	6		0
			Total siège(s) pourvu(s)	6	

En conséquence, sont élus (article D 719-21 alinéa 10 du Code de l'éducation)

LEY	Rodolphe	}	Rodolphe LEY
DROUHIN	Anne-Marie		
BERTOLASO	Jean-Michel		
BRAUN	Nathalie		
BURTIN	Frédéric		

Maxéville, le 19 novembre 2020

Le Directeur de l'INSPÉ
Pour le Directeur
de l'INSPÉ de Lorraine
le Responsable Administratif,

David-Olivier COMTE

Fabien SCHNEIDER